

T I J D S C H R I F T

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- en PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK:

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



2^e Jaargang



AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1894

Lettre de M. G. Cumont, à M. Joh. W.
Stephanik, au sujet des tiers de sou
d'or à la légende TRIECTVM.

*Réponse à la lettre de M. A. de Belfort au même. *)*

Monsieur et cher Collègue,

En terminant la dernière lettre qu'il vous a adressée, M. DE BELFORT dit que bannir la discussion n'aboutirait qu'à empêcher tout progrès; c'est aussi mon avis, et c'est pour arriver à la vérité, que j'ai combattu la thèse soutenue par M. DE BELFORT dans la première livraison de votre Revue, année 1894. Ma contradiction, loin d'écarter la discussion, aura justement eu, pour heureux résultat, de la faire naître. Vous ne serez donc pas surpris si je reviens à la charge et si je vous envoie encore quelques objections à la réponse de M. DE BELFORT.

*) Tijdschrift etc. 2^e année, 3^e liv. 1894, p. 142.

Il commence par démontrer longuement que la ville d'Utrecht existait à l'époque mérovingienne; mais à quoi bon toute cette dépense d'érudition puisqu'il ne s'agit pas de discuter l'origine d'Utrecht et que j'ai admis l'existence de cette ville dès ce temps là. Toute cette démonstration ne s'adresse donc pas à moi, je tiens à le constater.

Mais pourquoi citer une donation faite par PEPIN et une lettre de S. BONIFACE quand il est admis qu'Utrecht existait alors depuis déjà un demi-siècle: chacun sait, en effet, que St. Willebrord appelé par PEPIN DE HERSTAL à évangéliser le pays conquis sur les Frisons en 696, y fonda une église qui devint, comme toujours, le berceau de la cité.

M. DE BELFORT se donne ainsi le plaisir d'enfoncer une porte ouverte; mais ce qui m'étonne surtout de la part d'un homme aussi distingué que M. DE BELFORT c'est qu'il *»tienne pour certains«* a priori, les documents qui engagent M. AUG. LONGNON à faire figurer Utrecht, sur son Atlas, à dater de 638.

Je pourrais adresser à M. DE BELFORT le reproche qu'il fait à M. HOOFT VAN IDDEKINGE en disant: *»notre auteur est convaincu, mais quelles preuves donne-t-il pour justifier ses convictions?«*

Passant ensuite à l'examen de mes critiques, M. DE BELFORT constate que les documents

écrits n'existent pas; oui, sans doute; mais, si ces documents existaient, la question serait probablement tranchée et nous n'aurions plus à discuter.

Dans de telles conditions, il ne reste qu'à voir quelle est l'opinion la mieux fondée et laquelle a, en sa faveur, les présomptions les plus sérieuses.

Je ne relèverai pas les critiques acerbes que M. DE BELFORT dirige contre feu M. HOOFT: un ancien ami du savant numismate hollandais s'est chargé de ce soin.

Je me borne à constater que je n'ai cité l'opinion de M. HOOFT qu'accessoirement, que j'ai résumé son travail dans une note seulement et que je n'avais pas besoin de son autorité pour soutenir ma thèse; mais j'ai fait remarquer que les trouvailles semblaient donner raison à M. HOOFT et qu'il paraissait plus logique d'admettre, avec lui, que le type dit de Dorestad avait pris naissance à Maestricht et de là, s'était répandu en Frise et dans les autres ateliers monétaires de la Meuse.

Je vous ai dit que l'atelier de Maestricht étant plus ancien que celui de Dorestad, il en résultait une grande probabilité que le type de Dorestad était originaire de Maestricht. M. DE BELFORT n'a rien objecté qui puisse faire tomber cette probabilité. Pourquoi mêler à cette question les monétaires Grimoaldus et Aelmold

qui ont émis des pièces du type Messin et dont les monnaies sont beaucoup plus anciennes que celles du type de Dorestad. N'oublions pas que nous discutons les pièces du type de Dorestad à la légende *Triectum*.

Quant à la fréquence du nom de *MADLINUS*, je constate, avec plaisir, que M. DE BELFORT est d'accord avec moi; — mais quelle preuve a-t-il que l'atelier de Maestricht avait cessé de fonctionner quand celui de Dorestad fut mis en activité?

M. DE BELFORT écarte les preuves résultant des trouvailles par une simple plaisanterie; il a dû bien rire lorsqu'il vous a écrit: »Si M. CUMONT perd sa bourse et que celui qui la trouve constate qu'elle ne contient aucune pièce française, sera-t-il en droit de proclamer que la France n'existe pas?»

D'abord il ne s'agit pas de l'existence d'Utrecht puisque j'ai toujours admis cette existence, à cette époque, mais d'un atelier monétaire à Utrecht, à l'époque mérovingienne.

D'autre part, la comparaison de M. DE BELFORT n'est pas exacte; il ne s'agit pas, à Dombourg, de la trouvaille d'une bourse, même d'une masse de monnaies mais de nombreuses pièces trouvées séparément, à des dates successives, provenant de diverses sépultures et enfouies par conséquent les unes après les autres. Une cinquantaine de tiers de sou de

Dorestad, sans compter les autres pièces d'or, provenant de deux ou trois cimetières, *) mais c'est énorme! Les plus vastes cimetières francs, celui de Ciplý, par exemple, composé de plus de onze cents tombes, et celui d'Eprave, ne contenaient que deux ou trois triens.

Et les trouvailles dans les Pays-Bas septentrionaux, en Frise, sont-elles en faveur de M. DE BELFORT? Tout au contraire! A la différence de mon contradicteur, je rencontre dans ces trouvailles de très sérieuses présomptions à l'avantage de ma thèse; je puis même dire, comme au Palais, qu'il en résulte pour mon système des preuves graves, précises et concordantes. Les trouvailles, lorsqu'il n'existe pas de documents écrits, sont même les preuves les plus importantes; on peut même dire les seules preuves qui aient quelque valeur; ce sont des faits tandis que tous les raisonnements du monde, quelque ingénieux qu'ils soient, ne constituent, dans la contestation actuelle, que des hypothèses.

Il ne faut donc pas faire fi des trouvailles et les traiter avec la désinvolture facile de M. DE BELFORT.

Quant à moi, j'en fais le plus grand cas et

*) Des sépultures furent mises à nu par les flots, à trois places différentes de la côte de Dombourg, en 1687, ensuite en 1749 et enfin en 1866.

j'avoue même que j'en tire l'argument principal en faveur du monnayage, à Maestricht, des pièces au type de Dorestad.

Je me demande pourquoi je devrais conclure que Maestricht n'existait pas comme atelier monétaire parce qu'on n'a pas trouvé à Dombourg des triens au type de Dorestad avec la légende *Triectum*, — puisque mon argumentation est basée sur ce que la ville d'Utrecht, étant à proximité de Dorestad et que des monnaies de cette dernière localité ayant été trouvées en quantité, à Dombourg, on aurait aussi dû en rencontrer là d'Utrecht, tandis qu'il est beaucoup plus naturel de ne pas en découvrir de Maestricht, ville plus éloignée de la Zélande et dont les relations d'affaires avec cette île ne devaient pas être fréquentes.

Enfin, tout le monde admet et il n'est du reste pas douteux que Maestricht avait un atelier monétaire à l'époque mérovingienne tandis qu'il n'en est pas de même pour Utrecht : on est dans l'ignorance complète. C'est pourquoi, il faudrait des preuves bien plus convaincantes pour admettre que certains triens à la légende *Triectum* ont été frappés à Utrecht parce qu'il faudrait démontrer, tout d'abord, qu'il y existait un atelier monétaire dès l'époque mérovingienne. Pour Maestricht cette dernière preuve n'est pas nécessaire ; il en résulte une probabilité de plus que les pièces

du type de Dorestad avec la légende *Triectum* sont de Maestricht, cet atelier n'étant pas douteux tandis que l'atelier d'Utrecht n'est rien moins qu'hypothétique.

M. DE BELFORT m'oppose HOOFT WAN IDDEKINGE mais peu m'importent les suppositions du savant hollandais; j'ai cité le système de M. HOOFT sans pour cela approuver complètement toutes ses hypothèses ou ses démonstrations. M. HOOFT suppose que l'atelier de Maestricht fut transporté peu de temps après 689 à Dorestad; je serais plus porté à croire que cet atelier ne fut pas transporté mais qu'environ le VIII^e siècle, l'atelier de Maestricht était arrivé à sa dernière période tandis que vers la même époque l'atelier de Dorestad entrait en activité, de sorte que la fin de Maestricht coïncida, tout un temps, avec les commencements de Dorestad. Ce serait alors que Dorestad aurait copié le dernier type de Maestricht à laquelle ville elle avait peut-être emprunté un monétaire; ce type fut ensuite recopié plusieurs fois et alla, par conséquent, en dégénéralant de plus en plus.

M. DE BELFORT croit que je proclame qu'il faut rayer Utrecht de la liste des ateliers monétaires mérovingiens parce que je suis entraîné par un sentiment de patriotisme très respectable. D'abord, le patriotisme n'a rien à faire dans une question scientifique, la science n'ayant

pas de patrie, et d'autre part, ce patriotisme n'aurait pas lieu de s'exercer ici, je le regrette pour M. DE BELFORT, car Maestricht comme Utrecht appartiennent à la Hollande et j'ai l'honneur d'être Belge.

M. DE BELFORT me dit que je n'ai absolument rien prouvé et que mes arguments n'ébranlent nullement ses convictions; je pourrais lui dire la même chose mais je préfère m'en abstenir, comprenant parfaitement que M. DE BELFORT défende son enfant et tienne à le voir grandir.

M. DE BELFORT me reproche d'être convaincu que ma thèse est démontrée d'une manière irréfutable mais M. DE BELFORT est, paraît-il, non moins convaincu puisque dans sa première lettre, il écrivait ceci: *»il n'est pas douteux que toutes les monnaies du style de Dorestad et au nom de Triectum ont été émises à Utrecht,»* mais aujourd'hui, M. DE BELFORT reconnaît qu'il n'a aucune preuve certaine en faveur de son système et qu'il n'émet que de simples hypothèses. Sur ce terrain, on peut discuter indéfiniment, sans faire avancer la question.

Mais j'ai pour moi quelque chose de plus que de pures hypothèses: deux *faits* qui ont grande importance:

1°. Les trouvailles qui ne sont pas si négligeables que voudrait le faire croire M. DE BELFORT;

2°. L'existence certaine de Maestricht, comme atelier monétaire, à l'époque mérovingienne alors qu'il n'y a aucune preuve qu'un atelier monétaire aurait existé, à Utrecht, à la même époque.

C'est pourquoi, jusqu'à démonstration convaincante, je n'admettrai pas le système de M. DE BELFORT et m'en tiendrai à la classification admise par les numismates Belges et Hollandais.

GEORGES CUMONT.

Bruxelles, août 1894.
